

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

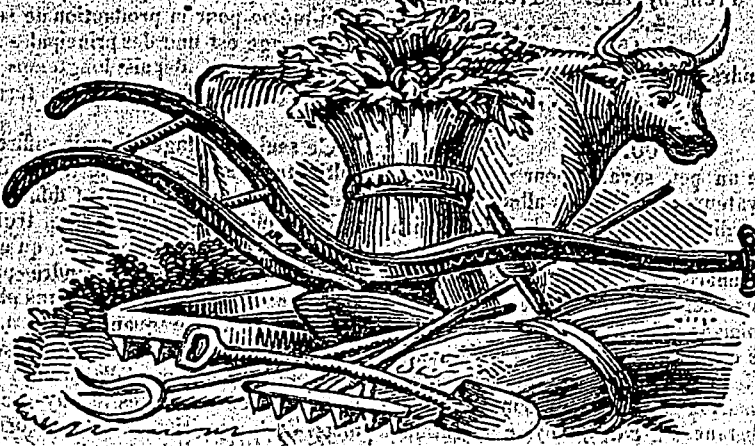
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

**ABONNEMENT:**  
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



**ANNONCES:**

1re insertion, 8 cts; la ligne 2e " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire; à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des légumineuses fourragères

#### DU TRÈFLE D'ALSIE.

Le trèfle d'Alsike ou trèfle de Suède est une plante dont la culture remonte à guère plus de cinquante ans, et en Canada les quelques rares agriculteurs qui le connaissent ne le sèment que depuis un très-petit nombre d'années.

Les éleveurs d'abeilles estiment beaucoup ce trèfle, et dernièrement la *Gazette des Campagnes* contenait une annonce de M. Thomas Valiquet de St. Hilaire, célèbre apiculteur canadien, où l'on offrait en vente des graines de ce trèfle. En Suède, en Écosse, dans le Nord de la France, la Belgique et le grand duché de Luxembourg, cette plante s'introduit rapidement et forme de très-bonnes prairies artificielles. Ces prairies peuvent être consommées sur place ou fauchées et transformées en fourrage sec.

En botanique, le trèfle d'Alsike porte le nom de *trèfle hybride* (*trifolium hybridum*) et est considéré à tort ou à raison comme le produit d'un croisement entre le trèfle rouge et le trèfle blanc. C'est en raison de cette ressemblance que M. Gustave Heuzé, professeur d'agriculture à l'École impériale de Grignon, l'indique comme une variété du trèfle rouge, dans son ouvrage intitulé "*Les plantes fourragères*."

Le trèfle d'Alsike, comme le trèfle rouge, a des tiges longues qui se tiennent droites; mais elles sont plus minces, plus nombreuses, plus élevées et plus feuillues. Sur de bons terrains, on a vu des tiges de trèfle hybride atteindre la longueur de trois pieds. Ses racines sont pivotantes. Lorsque les pieds ne sont pas nombreux, les tiges forment des touffes arrondies très-larges. Ses feuilles glabres (complètement dépourvues de poils) sont supportées par un long pétiole; et ses fleurs sont disposées comme celles du trèfle blanc; elles en diffèrent cependant en ce qu'elles sont nuancées de rose-rose et qu'elles forment des têtes beaucoup plus grosses. Chaque tête est attachée à la tige par un long pédoncule (queue de la fleur).

Tout, dans l'apparence de cette plante, nous fait entrevoir qu'elle doit constituer un fourrage abondant, délicat et par conséquent très-estimé par le bétail. En effet, ses feuilles nombreuses et ses tiges longues et en même temps très-minces sont une haute expression de la délicatesse de cette nourriture. Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs pour le trèfle rouge, que le fourrage est d'autant plus nourrissant que, pendant les opérations du fanage et de la rentrée, on l'a secoué le moins brusquement possible, afin de lui conserver toutes ses feuilles. Ses parties sont donc bien utiles, puisqu'on prend tant de soin de les conserver. Or, le trèfle hybride qui est considérablement plus feuillu que le précédent, doit, par cela même, être plus nourrissant.

De plus nous ajouterons, toujours pour le trèfle rouge, que les semis doivent être serrés, afin que les tiges soient plus nombreuses et par conséquent plus fines, lorsqu'on veut avoir un fourrage délicat et plus profitable pour les bœufs à l'engrais, les vaches laitières et les moutons. Cet avantage, le trèfle hybride le possède, sans qu'on ait besoin de recourir aux mêmes moyens.

Il est bien vrai que, pour ce dernier, comme pour toutes les autres plantes, les tiges seront d'autant plus déliées que les semis auront été faits plus drus; mais cela ne détruit pas ce que nous venons de dire, tout au contraire, on peut semer par arpent une quantité de trèfle hybride moindre que de trèfle rouge et encore avoir un fourrage moins grossier. Car il est de sa nature de ne posséder que des tiges déliées.

Cependant nous ne pouvons passer sous silence que la bonne qualité du fourrage donné par cette légumineuse dépend beaucoup de l'habileté du cultivateur. Il est un vieux dicton bien connu et qui exprime parfaitement notre idée: *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre*; et nous ajouterons comme complément: *Tant vaut l'homme, tant vaut la qualité des produits*. L'état de cultivateur exige des connaissances et des qualités que tous ceux qui l'exercent ne possèdent pas, et on a grandement tort de croire qu'un individu qui ne pourrait réussir, ni dans le commerce, ni dans l'industrie, ni dans les professions libérales, aura du succès en agriculture. C'est malheureusement une croyance générale qu'il n'est pas facile de déraciner.

Mais revenons à notre sujet, le trèfle hybride peut donner un fourrage plus nourrissant que le trèfle rouge. Nous en avons eu preuve dans les analyses qui ont été faites sur ces deux plantes. M. Heuzé, dans le même ouvrage que nous avons cité plus haut, en cite deux dans lesquelles les deux légumineuses se trouvent en regard l'une de l'autre. Les voici :

	Trèfle hybride.	Trèfle rouge.
Matières azotées	4.82.....	2.81
Matières non azotées	16.45.....	14.02
Matières minérales (cendres)	2.06.....	1.49
Eau	76.67.....	81.68
	100.	100.

Ces chiffres sont peut-être un peu savants pour une causerie agricole adressée aux cultivateurs ; mais nous allons tâcher de nous faire pardonner cette hardiesse, en donnant les explications nécessaires.

Dans l'état actuel des connaissances agricoles, les matières azotées sont reconnues comme servant à l'entretien et à l'augmentation des muscles des animaux. Ces matières portent le nom de *substances albuminoïdes* c'est-à-dire analogues à l'albumine ou au blanc d'œuf. Ce sont les matières azotées qui contribuent le plus puissamment à la formation de la viande dans l'animal à l'élevage ; tandis que les substances grasses, amyloïdes (amidon et analogues) et sucrées, sont en majeure partie brûlées par l'oxygène de la respiration pour développer la chaleur animale ; mais une certaine portion, par suite de mutations peu connues, sert, soit à la constitution des tissus, soit aux réactions chimiques qui s'y passent. En un mot, les premières représentent la viande, les secondes le pain.

Or, d'après les deux analyses précédentes, le trèfle hybride l'emporte de beaucoup sur le trèfle rouge, tant sous le rapport des matières azotées que sous celui des matières non azotées, de sorte que, dans tous les cas le premier constitue une alimentation plus riche. Ces résultats démontrent clairement que le trèfle d'Alsike est appelé à remplacer avantageusement le trèfle rouge, dans les contrées où celui-ci ne donne pas son produit le plus abondant, et ces contrées sont celles où il est impossible d'en obtenir trois pousses, comme cela a lieu en Angleterre, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis et en d'autres contrées. Le Canada et particulièrement la Province de Québec, moins favorisée que ces pays sous le rapport du climat, ne permet pas au trèfle rouge de donner plus de deux coupes ; aussi n'hésitons-nous pas à avancer que le trèfle hybride sera ici d'une culture plus avantageuse que le précédent. D'ailleurs il a beaucoup d'autres avantages que nous allons faire connaître afin de donner à nos lecteurs les moyens d'apprécier cette plante à sa valeur.

**Du sol convenable au trèfle hybride.**—Dans une causerie précédente, nous disions que le sol de prédilection pour le trèfle rouge est une terre argileuse, un peu compacte, profonde, bien ameublie, renfermant une certaine proportion de calcaire et à sous-sol perméable, tandis que le sol argileux qui repose sur un sous-sol imperméable ne lui convient aucunement, car l'humidité stagnante retenue au-dessus de cette couche lui est funeste, en ce qu'elle fait pourrir ses racines. Le trèfle hybride, au contraire, préfère les terres compactes, froides et humides. Ce trèfle donne donc ses meilleurs produits dans les terrains où le trèfle rouge ne réussirait pas. Cet avantage est considérable car les terres de cette nature sont très-communes, et il serait à regretter que le cultivateur ne pût pas produire beaucoup de fourrages sur ces sols qu'il est très difficile d'utiliser autrement.

En effet, les sols compactes et humides ne peuvent être labourés et ensemencés que très-tard au printemps ; la végétation y est d'une lenteur désespérante. Bien souvent, dans les années

pluvieuses, les plantes exposées à une trop grande quantité d'humidité jaunissent, et donnent des produits très-faibles qui quelquefois n'ont pas même le temps de mûrir.

Le trèfle d'Alsike, au contraire, se trouve ici dans de très-bonnes conditions de végétation, donne un rendement élevé en fourrage de bonne qualité. Or, pour le cultivateur éloigné des grands centres de population, qui doit, par conséquent se suffire à lui-même pour la production de ses fumiers, une forte quantité de fourrage est une des principales sources de richesse ; car, nos lecteurs savent depuis longtemps que sans une dose d'engrais convenable, la fertilité de la terre ne peut qu'aller en diminuant.

Ce seul avantage devrait suffire à lui seul pour engager les cultivateurs à produire le trèfle d'Alsike partout où les autres plantes fourragères viennent difficilement.

La manière de cultiver ce trèfle est la même que pour le trèfle rouge, on ne remarque qu'une légère différence dans la quantité de semence à répandre par arpent. Quand il est semé seul, sans mélange avec d'autres plantes, on en met 4 à 5 livres par arpent. Cette quantité est même plus faible que pour le trèfle blanc. Mais on ne le sème pas toujours seul, car on trouve quelquefois beaucoup d'avantage à le mélanger avec d'autres végétaux, entre autres le ray-grass, le mil, le vulpin pour former soit des prairies, soit des pâturages. Dans ce cas, la quantité des graines de trèfle doit diminuer en raison de celle des autres plantes qui entrent dans le mélange.

La durée du trèfle d'Alsike a longtemps été regardée comme illimitée, mais il n'en est rien, elle n'est guère plus longue que celle du trèfle rouge. Ce qui a donné lieu à cette croyance, c'est que la graine, une fois mûre se détache très-facilement des têtes et se resème d'elle-même. De sorte que si l'on retarde le fauchage du fourrage, la graine se reproduit incessamment, et alors la durée du trèfle pourra être très-longue ; mais c'est dans ce cas-là seulement.

Pour le trèfle d'Alsike, comme pour les trèfles que nous avons déjà étudiés, il est très-avantageux de récolter soi-même ses graines. Les opérations sont à peu près les mêmes dans tous les cas. Seulement, comme le premier s'égrené facilement, il ne sera pas nécessaire de le laisser sécher aussi longtemps sur le champ. Pour la même raison, on devra employer de préférence les peignes pour en faire la récolte.

L'égrenage n'exige pas autant de soins que pour le trèfle rouge et le trèfle blanc.

## REVUE DE LA SEMAINE

Les grands journaux disent que le Révd. M. McMahon, prêtre catholique, condamné à mort, puis au pénitencier pour la vie, parce qu'il a été regardé, quoique bien à tort, comme ayant pris une part active dans l'invasion féniennne en 1866, a été remis en liberté.

Dans une lettre de Rome, en date du 26 juin dernier, le vénérable évêque de Montréal exprime le désir que de nouvelles recrues canadiennes aillent bientôt prendre la place de nos zouaves pontificaux dont le temps de service expirera prochainement. Il espère que les nouveaux zouaves pontificaux seront en aussi grand nombre que les premiers, et que leur conduite méritera les mêmes éloges. Mgr. de Montréal exprime encore le vœu que le Canada ait à Rome son Eglise nationale, son *St. Jean-Baptiste des Canadiens*, et qu'à cette Eglise soient annexés des appartements pour le logement des Chapelains, des salles de lecture et de jeux pour les zouaves, des chambres particulières par leurs convalescents, et de plus, des chambres pour ceux des canadiens que voudraient étudier à Rome la théologie,

le droit canon, la peinture, la médecine et généralement tout ce qui s'enseigne à Rome à l'avantage de toutes les nations.

En Angleterre, l'agitation est toujours très-vive à propos du bill Gladstone. Deux amendements surtout que lui avait fait subir la Chambre des lords ont été biffés par les Communes. Les pairs ne veulent pas céder et les Communes non plus, de sorte que tous s'attendent à quelque chose de grave comme conséquence de ce conflit. Inéxorable justice de Dieu ! L'Angleterre, qui a tant persécuté l'Irlande à cause de sa foi, est aujourd'hui en ébullition à l'occasion de cette même foi que le peuple anglais veut désormais protéger.

Voici les noms de ceux qui composent le nouveau ministère français : ministre de l'Intérieur, M. Forcade La Roquette ; ministre de la Justice, M. Duvier ; ministre des affaires étrangères, M. La Tour d'Auvergne ; ministre des Finances, M. P. Magne ; ministre du Commerce, M. Alfred Leroux ; ministre des Travaux-Publics, M. Gressier ; ministre de la Marine, l'Amiral Genouilly ; ministre de la Guerre, le maréchal Niel ; ministre de l'Instruction Publique, M. Bourbeau ; Président du conseil d'Etat, Chasseloup-Lanbat.

L'Espagne est toujours dans la tourmente. Le régent, Serrano, le ministre de la guerre, Prim, et le ministre de la marine, Topete, chancellent sur leurs sièges. Les dernières dépêches nous parlent de complots, d'arrestations et de combats à main armée.

Le gouvernement russe continue de sévir contre le clergé catholique : de nombreuses déportations dans la Sibirie, ont eu lieu.

Nous donnons aujourd'hui la suite et la fin de la citation que nous faisons la semaine dernière d'un écrit de M. Ls. Veillot sur le rôle temporel de la sainteté.

“ Une âme sainte ne connaît pas d'obstacles aux desseins qu'elle conçoit pour le salut des hommes et pour la gloire de Dieu. Ce qui nous fatigue et nous rebute dans nos projets, les déceptions, la nécessité perpétuelle de l'effort, la visible inutilité des sacrifices, enfin l'impossibilité matérielle, tout cela n'arrête pas celui qui se compte pour rien, qui attend certainement le concours de Dieu, qui n'espère et ne veut recevoir que de Dieu sa récompense. Tout ce qu'il souffre est un encouragement. Ces écroulements soudains qui nous cassent les bras, qui nous écrasent, ces abandons plus désastreux qui nous laissent tout seuls en face de notre fortune ruinée, le saint ne s'en émeut pas, ou ce qui est plus beau, n'y succombe pas. Disons plus, le saint résiste à l'abandon de Dieu lui-même. Dieu se retire, on le croit du moins. Il ne donne plus en quelque sorte aucun signe de vie à son serviteur qui l'emploie. Parfois la désolation extérieure s'ajoute à cette complète privation de moyens humains. Partout dans la vie des saints on voit de ces rencontres effrayantes. Le saint ne s'y trompe pas. Son Dieu le connaît, il connaît son Dieu ; il sait que tout ce qui est juste et bon, tout ce qui tend au salut des hommes est appuyé de Lui. Il attend, mais en attendant il persévère. Par sa prière, par sa patience, il se fait lentement une force de ces disgrâces, un moyen de ces obstacles, un droit de ce délaissement. Notez qu'il se croit délaissé, car il faut que sa douleur, son mérite, sa vertu soient au comble ; mais une certaine foi, un je ne sais quoi, malaisé à définir, et qui est la grâce de Dieu, résiste à la désolation, surnage sur l'abîme de l'impossible, soutient malgré tout ce sublime obstinate. “ J'attends, dit-il, mon Dieu ! mais il faudra bien qu'enfin vous paraissiez, qu'enfin vous me donniez l'assistance qui m'est due. ” Il parle ainsi, ce ver de terre, et Dieu veut qu'il parle ainsi. Il n'a pas le droit de douter de Dieu ; son devoir est d'espérer contre l'espérance. Il se dit que si Dieu repousse son dessein, c'est que le moment n'est pas venu ; c'est qu'il y a dans ce dessein, tel qu'il l'a conçu, quelque chose de défectueux qu'il ne voit pas encore,

et que Dieu lui révélera. Enfin, le moment arrive, Dieu se prononce, et ce qui n'était qu'un rêve aux yeux des sages du monde est réalisé, est plus grand, va plus loin que le rêve lui-même. Les ouvriers accourent à l'œuvre méprisée et folle ; des dévouements sublimes s'y engagent. “ Il y a une main nouvelle dans le monde, elle y fait des œuvres nouvelles ; c'était la main que le monde attendait, elle fait les œuvres dont le monde avait besoin. Elle porte les peuples à des entreprises qu'ils n'avaient point imaginées, elle donne aux problèmes qui les tourmentent des solutions logiques et pourtant inattendues ; elle les ramène par des routes qu'ils ne connaissent plus au port d'où les écartaient leurs passions, leur ignorance, mais où leur âme les attire et où les pousse l'instinct même de leur conservation.

“ C'est là le rôle temporel de la sainteté, qui n'a part dans le ciel avec Dieu qu'après avoir imité, accompli, étendu sur la terre l'œuvre du Fils de Dieu. Toutes les fois que le monde, à bout de voies, a semblé près de périr, Dieu lui a envoyé des légats extraordinaires, des saints. Tantôt revêtus du don des miracles, comme d'une marque ostensible de leur mission, tantôt puissants par la seule force de la vérité ; secondés d'ailleurs par ce souffle qui *renouvelle la surface de la terre*, ils ont réalisé ou préparé pour un avenir prochain ces sortes de résurrections qui rendent les sociétés chrétiennes en possession de la plénitude de la vie.

“ Pourquoi ne verrait-on pas ce miracle dans une société, il est vrai languissante et aveuglée aux choses de Dieu, mais qui pourtant n'a nulle part complètement perdu ni l'esprit de foi, ni l'esprit de sacrifice, ni l'esprit de prière ? qui, au contraire, l'a reconquis progressivement à chacune des catastrophes qui l'ont frappé ? Dans une société au sein de laquelle germent de toutes parts les plus saintes œuvres, et qui enfin, en un demi-siècle, volontairement ou non, a réparé, comme nous le voyons, la destruction la plus vaste qui ait été opérée dans l'empire du Christ ? Assurément, les causes de ruine y sont immenses et innombrables ; mais les éléments du salut y abondent. L'insolence du blasphème n'empêche pas Dieu d'entendre le murmure de la prière ; l'orgueil fastueux des œuvres humaines ne dérobe pas à ses regards l'humble travail des œuvres saintes ; et tous les superbes qui se vantent de l'avoir enfin relégué dans son ciel salutaire, ne nous ont pas privés de sa miséricorde et ne l'ont pas dépouillé de sa foudre. ”

Que ces considérations si chrétiennes et par là même si sublimes nous encouragent et nous donnent une nouvelle énergie pour le bien. Rappelons-nous toujours que ce sont les humbles et les petits qui touchent le cœur de Dieu, et que ce sont surtout leurs prières et leurs bonnes œuvres qui mettent le monde à l'abri.

### Lo déboisement

Nos lecteurs liront, sans doute, avec beaucoup d'intérêt, l'article suivant de M. Benjamin Sulte, qui a été publié dans la dernière livraison de la *Revue Canadienne*. La question du déboisement des forêts a attiré la sérieuse attention de nos législateurs de la Province de Québec, à la dernière Session du Parlement de Québec.

“ Le Parlement de la Province vient de préparer les voies à l'étude de la question du déboisement. Un comité présidé par le Commandant Fortin, député de Gaspé, s'est mis en devoir de présenter un rapport écrit sous forme de témoignages ; dans la prochaine session de Québec, ce rapport obtiendra la place qu'il mérite, c'est-à-dire une des premières aux yeux des hommes d'étude aimant leur pays. M. Chauveau rencontré sur ce point l'approbation des hommes qui combattent son gouvernement ; ce n'est pas faire de la propagande de parti que de remercier le



premier ministre du rôle protecteur qu'il assume en cela ; la nouveauté du sujet vaut la peine qu'un homme considérable en fasse valoir l'importance. L'on doit s'en féliciter d'autant plus que M. Joly s'est exprimé de manière à montrer qu'il n'y a qu'une volonté, parmi les chefs de la politique touchant la préservation des forêts provinciales. Sous ces auspices, il y a lieu d'espérer un résultat aussi prompt qu'efficace dans certains remèdes devenus d'application urgente.

La province de Québec renferme une population qui peut être évaluée à douze cent mille âmes ; sa superficie est de cent millions d'acres ; son climat est excessivement rigoureux, ce qui nécessite et maintient à bas prix les bois de chauffage ; ses industries souffrent déjà, et souffrent beaucoup du manque de bois durs anéantis par l'imprévoyance. L'Autriche possède une population de trente millions d'âmes ; son territoire boisé couvre une superficie de quarante-quatre millions d'acres ; cela suffit à chauffer ses habitants, et pour les bois d'ébénisterie ou de carrosserie, elle se pourvoit abondamment, sauf deux ou trois essences qui ne se rencontrent que sous les tropiques. Ces données s'appliquent, à peu près, à l'Allemagne, le pays qui renferme les forêts les mieux aménagées du monde, et à la Suisse, dont l'exiguïté territoriale, la densité de la population et la rigueur du climat en quelques endroits, font une véritable merveille de sylviculture digne d'être étudiée. Ces pays, constatons-le bien, sentent la nécessité de conserver ces étendues de bois debout, c'est pour cela que des lois régissent l'administration de leurs forêts et que nous pourrions avec profit étudier leur codes forestiers. Nous y verrons qu'après des siècles d'exploitation et avec des populations plusieurs fois double de la nôtre, ils ont encore à leur service une proportion immense de terrains boisés ; il nous restera à comparer les chiffres qui se rapportent à notre province et nous apprendrons avec terreur que l'imprévoyance a exercé ici des ravages incalculables. Si, dans une contrée comme en Canada, où l'on se vante sans réflexion de posséder des forêts inépuisables, et où la température froide règne presque à l'état de beau-anneel, nous nous apercevons quelle brèche l'ignorance a faite à l'économie publique, il est probable que l'alarme viendrait des comparaisons qu'il est si facile d'établir entre notre pays et ceux des autres parties du globe. Ainsi nous pouvons nous le tenir pour dit : vu nos besoins impérieux et les imprudences du passé et du présent, nous avons l'un des pays forestiers les plus pauvres qu'il soit possible de nommer. Ce qui n'empêche nullement la hache et le feu d'aller leur train et de continuer à nous appauvrir de ce côté.

Personne n'apprendra que chaque année les incendies ravagent les forêts canadiennes pendant l'espace de plusieurs mois, tout le monde le sait. Il serait à désirer que tout le monde comprit la valeur des bois consumés par ces feux et que l'on eût généralement la prudence de surveiller les démarches des défricheurs, des forestiers et des voyageurs.

Malheureusement le mépris pour la forêt, ou plutôt le génie de destruction, qui commande en maître chez notre peuple dès qu'il s'agit de découvrir un coin de terre pour y faire pousser des moissons, est cause que l'on ne s'occupe pas du tout des conséquences qui résultent d'un feu d'abattis allumé au milieu des broussailles contigues à la forêt.

Les personnes qui s'y connaissent affirment que l'on devrait prohiber les feux de défrichement entre le 15 de juin et le 20 septembre. Non-seulement on le devrait, mais il ne pourrait en résulter aucun dommage pour les défricheurs ; il reste assez de temps le printemps et l'automne pour brûler et débroussailler ; d'ailleurs, en résulterait-il quelque embarras, l'intérêt général exige l'adoption d'une mesure de cette espèce.

Les chasseurs ou autres personnes qui fréquentent les bois pendant les sécheresses de l'été sont encore plus coupables, car

les feux allumés au centre d'un bois peuvent à la faveur du vent se communiquer, n'importe de quel côté, aussi voit-on que ce genre d'imprudence a des suites presque invariablement funestes. Je ne parle pas des ignorants assez méchants pour allumer un bouleau ou un arbre sec dont les flammes s'étendent ou l'autre allumé de ses mains. La loi pourrait prescrire la manière suggérée par l'expérience pour dresser ces foyers indispensables aux voyageurs, et elle pourrait prescrire aussi l'obligation de les étouffer avant le départ.

Quand les hommes qui ont à cœur l'intérêt du pays réfléchiront aux dommages causés par les incendies que l'on pourrait prévenir la plupart du temps, ils se mettront assurément en devoir d'opposer une barrière aux abus de cette nature. D'un bout à l'autre de la Confédération, les forêts sont traversées par des clairières dont quelques-unes mesurent de vingt à trente lieues d'étendue ; c'est le passage du feu. Calculons la valeur énorme de bois de tous genres qui ont été ainsi détruits par l'imprudence ; songeons que, dans plusieurs cas, le sol lui-même est tellement brûlé qu'il est devenu impropre à l'agriculture et que plus de cinquante années s'écouleront avant qu'il y ait de nouveau sur ces lieux non pas une forêt, mais des bosquets de jeunes arbres plus ou moins utiles. Il est incontestable que notre bois de pin, qui devient d'une rareté surprenante a été plus abondamment abattu et détruit par le feu que par la hache des fabricants de billots. La somme des pertes subies de cette façon chaque année par la province serait fabuleuse si on la connaissait au juste ; elle doit s'élever au moins à deux cent mille piastres.

Nous éprouvons le besoin de compléter l'instruction de la jeunesse par un petit cours de sylviculture. Quelques leçons sont assurément indispensables pour permettre à l'esprit de saisir la portée de cette grande question du déboisement. Si nous n'ignorons pas complètement les conséquences des choses qui se passent sous nos yeux, nous pourrions agir d'une manière plus saine, et le peuple finirait par suivre le bon exemple. M. l'abbé Brunet propose que l'on établisse dans les jardins des collèges une pépinière composée des meilleurs essences de nos forêts et de celles qui peuvent s'acclimater en Canada. C'est là une louable entreprise, et nullement difficile à exécuter. Nous qui vendons maintenant nos érables comme nous avons vendu nos autres bois durs, ne songeons-nous pas à prévenir l'état de disette vers lequel nous allons à grands pas, et oublierons-nous toujours que les bons arbres bien cultivés sont des produits propres à autre chose qu'à faire des biches pour l'âtre du rentier et du citadin en général ? Il est temps de s'ingénier à sauvegarder une source de richesse qui s'en va.

A force de rendre des bois de chauffage blancs sans réflexion, nos industries (la carrosserie par exemple) sont privées de matériaux canadiens ; nous en faisons venir des Etats-Unis. C'est au moins chose singulière dans un pays où il semble que nous devrions avoir de ces essences à revendre.

Voilà quarante ans que le Massachusetts s'occupe de la même question, et maintenant l'esprit public est si bien façonné dans cet état qu'il y règne une volonté rigoureuse à l'égard de la conservation des bois et de l'utilité du reboisement. Nous en viendrons là, nous aussi, et le plus tôt sera le mieux ; prenons les moyens d'y arriver.

Quand on a abattu plusieurs arbres et qu'on a trié dans la masse les pièces susceptibles d'être transportées à peu de frais et vendues au plus haut prix, l'on ne s'occupe plus du déchet, des vils fagots, qui restent sur place ; c'est à dire que l'on tire d'un ainas de bois qui vaut vingt piastres le quart ou le tiers seulement de cette valeur. C'est déjà un grand tort. Ce système poursuivi, sans réserve, occasionne des ravages incalculables,

aussi est-il évident que nous reculons obstinément la forêt sans nous mettre en peine de l'avenir. L'avenir, c'est la disette de combustible, c'est le manque de bois de construction, c'est l'obligation où nous serons de demander à la prévoyance des pays étrangers les produits forestiers que nous avons toujours eu en plus grande abondance que partout ailleurs.

Je ne veux pas me répéter, c'est pourquoi je m'abstiens de décrire les nombreuses perturbations qui prennent leurs sources dans l'anéantissement de la forêt; inous tuons la poule aux œufs d'or, comprenons bien l'apologue et sachons en profiter.

BENJAMIN SULTE.

### Petite chronique agricole

Les cultivateurs s'inquiètent à bon droit de la température que nous avons depuis une quinzaine de jours. Le ciel est constamment couvert, et nous envoie de trop fréquentes ondées. Déjà on se plaint que le foin est écrasé par la pluie dans les endroits où il est abondant. Il suit de là aussi que les travaux de la fenaison se trouvent forcément retardés, on attend pour les commencer un temps plus favorable. Dans les environs de Québec par exemple, où sont commencés ces sortes de travaux dès la semaine dernière, une bonne partie des fourrages n'a pu être engrangée en bon état. Les cultivateurs de ces localités sont donc exposés à éprouver une perte réelle sur la quantité et la qualité de leurs fourrages.

Les grains eux-mêmes, comme nous l'avons déjà remarqué souffrent de l'abondance d'eau que nous avons. En plusieurs endroits ils ont éprouvé les mêmes inconvénients que le foin.

Il y a en ce moment une autre cause d'inquiétude pour le cultivateur, c'est la fraîcheur des nuits. Juillet s'écoule rapidement, et le mois d'août comme tout le monde sait est fort redouté sous ce rapport. Heureusement que d'habiles connaisseurs nous annoncent de la chaleur pour ce mois. Alors le grain évitera le malheur si redouté de la gelée, et parviendra à une complète maturité.

Dans le district de Richelieu, dit la *Gazette de Sorel*, on se félicite de la bonne apparence de la récolte: à part les terrains très bas, et que le soleil n'a pas encore assez réchauffé, les champs ont une magnifique apparence. Depuis quelques jours surtout, les chauds rayons du soleil qui se font vivement désirer ont beaucoup contribué à augmenter la beauté et la richesse de la végétation.

Il y a une vingtaine de jours, il s'est produit à St. Valier, sur la terre de M. Laliberté, cultivateur, à l'endroit appelé "Rocher de St. Valier," un fait assez curieux, qui n'a pas manqué de mettre les langues en mouvement et de donner naissance à des commentaires plus ou moins ridicules. Les amateurs du merveilleux s'en sont donné à cœur joie. Il s'est même rencontré, dit-on, des prophètes de malheurs à ce sujet. On a vu là le signe évident de prochaines calamités. S'il faut que le propriétaire du terrain en soit la cause, sa réputation va en souffrir, car quand les éléments se révoltent contre l'homme il faut supposer que le crime a atteint un certain degré d'intensité. Heureusement que le propriétaire jouit de la réputation d'être un brave et honnête citoyen, et que les personnes instruites connaissent la cause de l'effondrement en question. Voici le fait: Dans le cours de la journée de dimanche jusqu'à lundi matin, une certaine étendue de terre mesurant environ un arpent et demi en largeur, et 10 à 12 pieds en profondeur, s'est enfoncée insensiblement. Au moment où s'opéra cet étrange phénomène quelques personnes se trouvaient sur la terre de M. Laliberté. Le dit phénomène s'est prolongé jusqu'à lundi au grand étonnement de ceux qui en furent témoins. On voyait le grain et les arbrisseaux se promener à la grande stupéfaction des gens, puis s'a-

battre après cette marche tout-à-fait nouvelle pour eux. Aujourd'hui cet endroit ne présente plus que l'aspect d'un vaste étang de boue.

Tout près de là se trouve une petite rivière, et l'on croit généralement que l'eau en s'infiltrant sous le terrain a produit cet effondrement qui a tant impressionné certaines gens.

La fête de Ste. Anne a été célébrée lundi de cette semaine avec non moins de pompe que les années dernières. Outre les paroissiens nous avons vu aux offices divins un nombre considérable d'étrangers venus des paroisses environnantes. La confiance envers cette sainte paraît s'accroître d'année en année. Aussi qui peut compter tous les bienfaits reçus à l'occasion de ce pieux pèlerinage fait annuellement à la bonne Sainte Anne. Que de guérisons obtenues dans des circonstances où toute espérance s'était évanouie. Combien d'autres prodiges ne verrait-on pas si on était aussi désireux d'obtenir la guérison des maladies de l'âme.

Errata. Dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* il a été annoncé par erreur que le salaire du nouveau Surintendant des Bois et Forêts était de \$14,000. Il fallait dire \$1,400 par année.

### La fenaison par la pluie

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris:

Voici comment il faut procéder pour confectionner le foin par le mode de fermentation conduite avec des ménagements nécessaires:

L'herbe fauchée, verte encore, mais déjà amortie cependant est amassée en petites meules montées avec soin, de façon à ce que, sans être excessif, le tassement soit égal en toutes parties du tas. Bientôt la masse s'échauffe. Dès qu'elle a atteint de 40 à 50 degrés, on peut ouvrir les meules pendant quelques heures, aussi longtemps d'ailleurs que le permettent les alternatives de pluie. Il n'y a point à redouter de combustion spontanée, les craintes que celle-ci inspire généralement sont tout-à-fait chimériques. La pluie, le vent, le froid la combattent, et d'ailleurs, pour compléter l'opération, on démonte et remonte les meules de deux à quatre fois. Il va sans dire qu'elles doivent être refaites avant la nuit.

Dans ces conditions de travail facile, la confection des foin s'effectue presque sans encombre, très uniformément et très heureusement, malgré le temps le plus favorable au procédé généralement employé.

Je m'en tiens aujourd'hui à ces quelques mots, complètement suffisants. Les foin ainsi confectionnés peuvent être rentrés sans aucun risque d'avarie ultérieure, et entassés sans mélange avec de vieux fourrages très secs. Par la méthode ordinaire, le mélange, au contraire, est chose de nécessité pour une bonne conservation.

Il y a une excellente étude à faire des foin; mais elle ne viendrait pas aujourd'hui en saison convenable; je la réserve pour une autre époque.—EUG. GAY OT.

### RECETTE AGRICOLE

#### Boisson pour le temps des récoltes

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris:

On ne saurait trop le répéter, le plus tonique, le plus sain, le plus fortifiant des breuvages pour les moissonneurs, comme pour les personnes livrées à de rudes labeurs sous le soleil, c'est la tisane de café, c'est-à-dire du café préparé à la manière ordinaire et très étendu d'eau, avec quelques gouttes d'eau-de-vie. Pour tenir cette boisson fraîche, on creuse un trou dans la terre, on y dépose le vase contenant le café, puis on abrite ce trou par un tas de paille du côté du midi. C'est l'affaire d'une minute de travail.

## FEUILLETON

## LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XLII

Blanche et Cœna. — Une étrange disparition

(Suite.)

Elle tressaillit, et se dressant de sa couche, elle vit une femme de grande taille, vêtue de noir, qui se tenait à côté de son lit. Sa première pensée fut qu'elle était en présence d'un habitant de l'autre monde.

Mais un second coup d'œil lui suffit pour reconnaître Cœna.

— Silence, et n'ayez pas peur, dit cette dernière d'un ton impérieux. Puis, jetant les yeux autour d'elle, elle murmura : — Oui, voilà bien son armure, et je ne m'étais pas trompée.

— Trompée en quoi, madame ? demanda Blanche, qui ne savait à quoi attribuer cette étrange visite.

— Vous êtes bien l'inconnu qui voyage avec le chevalier de Brabant, dit Cœna d'une voix sombre et menaçante. Mais écoutez-moi attentivement, reprit-elle après une pause d'un instant, pendant laquelle Blanche ne savait que penser ni que faire ; écoutez-moi attentivement, dis-je, et ne m'interrompez pas. Quand on vous a retirée de la Moldau, je vous ai fait transporter dans mon pavillon ; et le soir de ce même jour, je vous ai emmenée avec moi dans le château de Prague. Vous y êtes restée plusieurs jours, et vous savez si je vous ai traitée avec affection ou comme une étrangère.

— Oui, madame, vous avez été bonne et généreuse pour moi, dit Blanche d'un accent plaintif, et je sais que vous allez m'accuser d'avoir méconnu les devoirs de l'hospitalité.

— Ne sera-ce pas avec justice ? demanda Cœna. Pourquoi avez-vous abusé de la bonté et de la confiance que je vous ai témoignée ? ajouta-elle avec moins de sévérité.

— Permettez-moi de vous donner quelques mots d'explication sur ma conduite, s'écria Blanche avec un accent de supplication. Des raisons particulières que je ne m'arrêterai pas à vous détailler m'ont fait entreprendre une tâche que je regardais d'abord comme impossible : c'était de délivrer les seigneurs qui étaient enfermés dans le château de Prague. Les légendes que l'on racontait au sujet de cette forteresse ne m'effrayaient point, et dès mon arrivée, je me rendis sur les bords de la Moldau pour examiner les murailles du château. C'est en faisant cette inspection que je glissai sur une roche, et tombai dans le fleuve. Le chevalier de Brabant me sauva, et vous daignâtes, madame, me recueillir, sous votre tente. Si je vous dis tout cela, c'est pour vous convaincre que l'idée de délivrer les prisonniers ne m'est pas venue pendant mon séjour au château ; autrement, vous auriez raison de m'accuser de trahison. Je vous jure qu'avant d'entrer dans la forteresse, j'avais déjà fait serment de les sauver ou de périr. Il est vrai de dire seulement que la bonté dont j'ai été l'objet de votre part a favorisé mon projet.

— Et cette bonté même n'aurait-elle pas dû vous faire abandonner votre entreprise, Blanche, dit Cœna d'un ton de reproche ; car vous saviez que le général Zitzka me regarde comme son enfant.

— Je croyais et je crois encore que ce n'est pas une combinaison accidentelle de circonstances qui m'a ouvert les portes de cette forteresse où j'avais tant envie de pénétrer, répondit Blanche. J'ai vu dans tous ces événements qui s'enchaînaient si merveilleusement, la main de la Providence qui me conduisait. Pardonnez-moi donc, madame, si j'ai prêté l'oreille à toutes les remarques qu'on faisait autour de moi, durant mon séjour dans le château. Mais quelque soit l'opinion que vous puissiez avoir de moi, je dois avouer que c'est grâce aux questions que je vous ai adressées, et aux observations que j'ai faites que non-seulement j'ai appris où étaient renfermés les prisonniers d'Etat, mais que j'ai pu encore deviner par où et comment il était possible d'exécuter mon projet. Le mot d'ordre, si vous vous en souvenez, vous était communiqué toutes les vingt-quatre heures, et vous aviez l'attention de le faire connaître à Linda et à Béatrice, en cas qu'elles fussent interpellées par une sentinelle tandis qu'elles allaient et venaient dans le château. C'est d'elles que j'ai obtenu ce talisman qui m'a ouvert les portes.

— L'explication que vous venez de me donner, Blanche, dit Cœna, vous réhabilite un peu dans mon estime. Dans tous les cas, j'ai la consolation de savoir que la plus noire ingratitude ne forme pas un des traits de votre caractère ; et c'est ce qui me fait espérer que vous m'accorderez la faveur que je vais vous demander.

— Parlez, madame, n'hésitez pas à mettre ma reconnaissance à l'épreuve, dit Blanche, charmée de la tournure que prenait la conversation. Croyez, ajouta-t-elle d'un ton plus solennel, croyez que je ne vous trompe pas en vous assurant que ma sympathie, à cause de cet accident.

— Alors, vous croyez que je suis aussi coupable que les circonstances me font paraître ? répliqua Cœna avec vivacité.

— Je crois, madame, répondit notre héroïne, qu'il faut que vous ayez été odieusement outragée pour commettre une telle action. Mais permettez-moi de vous demander s'il est prudent de rester dans cette auberge qui n'est qu'à une demi-journée de distance de celle où s'est accomplie la tragédie ?

— Ne craignez rien pour moi, répondit Cœna : ce n'est pas une influence ordinaire que celle qui me sert de bouclier. La puissance qui me protège est plus qu'humaine. C'est à cause de vous que je suis venue ici, à cause de vous seule : c'est donc un secret.

— Ne redoutez pas que je vous trahisse, dit Blanche. Mais la faveur que vous avez à me demander ?

— Il vous sera facile de me l'accorder, répliqua Cœna. Me promettez-vous de me donner cette preuve de reconnaissance pour ce que j'ai fait pour vous ? Mais vous hésitez. Vous hésitez, s'écria-t-elle avec une fiévreuse impatience.

— Et elle rejeta avec sa main blanchie les flots de cheveux dorés qui tombaient sur son visage.

— Parlez, madame, parlez ! répondit Blanche, blessée du soupçon qu'elle venait de laisser entrevoir. Dites-moi, sans détour, car le soleil paraît déjà sur les collines, dites-moi ce que je puis faire.

— Je désire que vous vous sépariez tout de suite de Henri de Brabant, répliqua vivement Cœna en fixant ses regards sur notre héroïne.

— Tout de suite, . . . ce matin ? demanda celle-ci, d'une voix entrecoupée.

— En ne prenant que le temps absolument nécessaire pour lui dire adieu, dit Cœna impérativement.

— Madame, dit Blanche après quelques moments de réflexion, je vous dois beaucoup ; mon devoir m'oblige, en outre, à vous prouver que je ne suis point ingrate : je vous promets donc qu'il sera fait comme vous désirez.

— Merci, Blanche, . . . merci, répliqua Cœna en saisissant la main de la jeune fille et en la pressant avec ferveur. Mais n'oubliez pas que ma visite doit rester secrète, et que vous ne devez pas dire à Henri de Brabant le motif qui vous fait renoncer à sa compagnie.

— Madame, toutes vos injonctions seront suivies à la lettre, dit Blanche.

— Encore une fois, merci, murmura Cœna d'une voix agitée par la joie et le triomphe. Et maintenant adieu, Blanche, adieu !

Elle quitta la chambre, et Blanche se leva, le cœur gros et oppressé. Notre jeune héroïne revêtit de nouveau son armure, abaisssa la visière de son casque, et, au bout de quelques instants, le cœur palpitant, descendit de son appartement.

Henri de Brabant était depuis longtemps déjà dans la cour de l'auberge, donnant des instructions à ses serviteurs ; mais en apercevant Blanche, il s'avança au-devant d'elle, avec tous les témoignages de la plus franche cordialité.

— Bonjour, mon brave inconnu, dit le chevalier en prenant la main gantée de Blanche. Tundois être fatigué du poids de cette armure ; mais j'espère que le moment approche où tu mettras fin à cet incognito.

— Ce moment est arrivé, répondit Blanche en cachant avec peine les émotions qui gonflaient son sein. Je vais vous dire qui je suis, et puis prendre congé de Votre Excellence, peut-être pour toujours, ajouta-t-elle avec un accent de tristesse dont elle ne fut pas maîtresse.

— Pour toujours ! répéta Henri. Mais quelle étrange fatalité me force donc à me séparer ainsi de celui qui m'inspire la plus vive et la plus sincère amitié ?



— Ne cherchez pas à deviner les motifs qui m'ont décidé à vous dire adieu quelques heures plus tôt que je n'avais espéré, répliqua Blanche en reconvrant son sang-froid.

— Par Dieu ! s'écria Henri de Brabant, je ne saurais consentir à ce que nous nous quittions ainsi ! Tu vas me révéler ton nom, c'est parfait ; mais à peine ai-je appris à t'aimer comme un frère, sans même savoir qui tu es ni avoir vu tes traits ; que tu prends le parti de me quitter.

— Je n'ai pas le choix, répliqua Blanche en ayant peine à retenir un soupir.

— Mais que puis-je faire pour toi, comment puis-je te remercier des services que tu m'as rendus ? demanda notre héros. Parle, je suis riche ; je suis puissant à la cour d'Autriche.

— Donnez-moi le cheval sur lequel j'ai voyagé en votre compagnie, dit Blanche dont la voix tremblait de plus en plus d'émotion. Et afin de gagner quelques instants pour se remettre, elle s'approcha du cheval que les domestiques étaient en train de harnacher.

— Oui, donnez-moi ce cheval, répéta-t-elle, et chaque fois que je verrai ce noble animal, je penserai à Henri de Brabant.

— Il t'a appartenu dès l'instant où tu l'as monté, répondit le chevalier. Il faut donc que je te donne d'autres témoignages de mon amitié.

— Je n'en demande pas, dit Blanche avec émotion. Puis, se tournant vers le domestique, elle lui dit de seller le cheval sans délai.

— Il y a quelque chose d'étrange et de singulier dans vos manières, mon ami, observa Henri ; et il est impossible que je vous laisse partir sans connaître la cause de votre tristesse. Ainsi, dites-moi.

A ce moment, une jeune femme, qui n'était autre que Satanais, accompagnée de Linda et de Béatrice, apparut sur le seuil de l'auberge. A sa vue, Blanche laissa échapper une exclamation d'admiration ; et puis, se tournant vers le chevalier, elle fut frappée du plaisir et de la satisfaction qu'exprimait son visage. Un soupçon, prompt comme l'éclair, lui traversa l'imagination.

— N'est-ce pas Satanais, la sœur d'Étina ? demanda-t-elle avec une fermété soudaine.

— Oui, dit Henri de Brabant ; elle est arrivée ici, hier soir assez tard. Je vous dirai par suite de quelles circonstances elle s'est trouvée sur notre chemin, l'accident arrivé à sa sœur y est pour quelque chose. Mais, permettez-moi de vous présenter à elle, ajouta le chevalier en faisant un pas vers Satanais. Venez, mon ami, et vous me direz votre nom devant elle, afin qu'elle aussi apprenne à vous estimer.

— Non, non ! s'écria Blanche avec égarement, comme si elle eût été saisie d'un vertige soudain. Puis, obéissant à une impulsion irrésistible, elle s'élança sur le coursier qui piaffait à côté d'elle, lui enfonça les éperons dans les flancs, et partit comme une flèche, sans que le chevalier comprit rien à une pareille fuite.

## LII

Un moyen inventé par Cyprien pour mettre ses trésors à l'abri des voleurs.

Nous allons laisser Henri de Brabant et Satanais, qui était venue retrouver le chevalier pour des motifs que nous connaîtrons plus tard, continuer leur route vers la frontière d'Autriche, et retourner à l'auberge où le page Ermach avait été assassiné par Étina.

C'était le même jour où s'étaient passés les incidents que nous avons rapportés dans le chapitre précédent. Il était dix heures du matin quand on vit avancer une longue procession, par la route de Prague. Elle se composait d'au moins vingt-quatre personnes, toutes à cheval. En avant venait une dame en deuil, la figure cachée sous un voile épais, et montée sur un palefroi magnifique. A sa droite étaient deux guerriers, couverts d'une armure complète, et la visière baissée ; à sa gauche était un individu vêtu d'une longue robe, dont le capuchon était rabattu par devant. Immédiatement après venaient quatre belles jeunes filles et quatre pages remarquables par la beauté de leurs costumes. Ensuite venait un char funèbre, traîné par quatre chevaux noirs que guidaient deux postillons en deuil. Des hommes d'armes marchaient de chaque côté du char, sur lequel était placé un cercueil, recouvert d'un

drap noir, traversé d'une croix blanche. Enfin, sept hommes, armés comme ceux qui précédaient la procession, fermaient la marche.

Le cortège s'arrêta à la porte de l'auberge. La dame et ses suivantes furent conduites dans une chambre qu'on se hâta de préparer ; et l'homme au capuchon, Cyprien, les accompagna jusqu'à la porte de l'appartement. Mais il s'arrêta sur le seuil, où il dit quelques paroles à l'oreille de l'aînée des suivantes, et puis, il se retira, en saluant respectueusement la dame.

Cette dernière, en entrant dans la chambre, se laissa tomber sur une chaise, cédant à une grande fatigue physique, et peut-être, comme le pensa l'hôtesse, à un violent désespoir ; car un profond soupir s'échappa de ses lèvres.

— Puis-je vous être de quelque service ? demanda l'hôtesse en s'adressant à la fois à la dame et aux suivantes.

— Nous n'avons besoin de rien pour l'instant, répondit celle des suivantes à laquelle nous avons fait allusion. Madame reposera une heure ou deux. Quand le repas sera prêt, vous nous servirez.

Pendant qu'avaient lieu ces incidents, Cyprien s'était rendu dans la salle en bas, où l'attendaient, devant une table bien garnie, les deux guerriers de l'armure complète dont nous avons parlé. Ceux-ci, qui n'étaient autres que le marquis de Schomberg et le comte de Rotenberg, levèrent leurs visières en voyant entrer Cyprien.

— Avez-vous accompagné Son Altesse royale jusqu'à la chambre préparée pour elle ? demanda le baron de Rotenberg.

— Je ne l'ai quittée que sur le seuil, répondit Cyprien en rejetant son capuchon en arrière. J'ai recommandé à sa suivante de veiller sur ses mouvements avec des yeux de lynx, et de bien voir à ce qu'elle ne nous échappe pas.

— Elle a l'air de diablement nous haïr, observa le marquis de Schomberg. Il est certain que son séjour à la Maison-Blanche lui pesait ; mais dire que cela allait jusqu'à de l'horreur.

— Ne perdons pas notre temps à discuter ces choses-là, dit Cyprien. Il nous suffit qu'elle soit complètement en notre pouvoir ; et si nous réussissons à la placer sur le trône de Bohême, elle sera, entre nos mains, un jouet, une automate, tandis que sa couronne nous servira de talisman.

— Nous avons pesé et calculé tout cela, observa le marquis de Schomberg ; mais n'oublions pas que si Son Altesse royale nous échappait, nous n'aurions plus qu'à dire adieu à nos rêves de grandeur.

— Ses suivantes sont fidèles et dévouées, répondit Cyprien. D'ailleurs, j'ai soin que la princesse ne puisse communiquer avec personne avant son arrivée au château de Rotenberg.

— Et alors nous déploierons l'étendard de Bohême, ajouta le baron, et nous proclamerons guerre à mort à Zitzka et ses hordes taborites.

— Oui, et toutes les forteresses du royaume nous renverront notre cri de guerre, répliqua Cyprien. J'espère que notre tâche sera comparativement aisée.

— Ne vous faites pas cette illusion, dit le marquis de Schomberg d'un ton solennel. Je suis convaincu que la cause royale finira par triompher, et qu'avant longtemps la princesse Elisabeth remontera sur le trône de ses ancêtres ; mais la lutte sera sanglante et acharnée.

— D'accord, observa le baron de Rotenberg ; mais ne possédons-nous pas le talisman qui nos garantit le succès ?

— De l'or ! demanda le marquis, ne devinant pas précisément ce que voulait dire le comte.

— Oui, de l'or, répliqua celui-ci. La fortune de la princesse Elisabeth est en notre possession, et Zitzka donnerait l'œil qui lui reste pour mettre la main dessus ; car il sait bien qu'avec de l'or on fait sortir de terre des armées, et que mieux les soldats sont payés et nourris, plus on a de chance en sa faveur.

— Il me semble que vous entrez dans une discussion qui serait mieux à sa place une autre fois, dit Cyprien. Puis, comme pour donner un autre cours à la conversation, il ajouta, en s'adressant au comte de Rotenberg : — J'espère que votre fil sera au château pour recevoir le comte de Schonwald.

LOUIS BAILLEUL

(A continuer.)



**LISTE DES SOUSCRIPTEURS**

POUR LA

**Chapelle du Collège de Ste. Anne**

(Suite.)

- M. Cyprien Dionne, marchand, Rivière-Ouelle ..... \$2.00
- Révd J. L. Hudon, N.-D. de Lévis ..... 4.00
- Révd Alp. Winter, St. Patrick de Douglstown ..... 4.00
- Révd Alph. Casgrain, Ste. Louise des Aulnais ..... 40.00
- Dme. Vve Joly, Québec ..... 5.00

(A continuer.)

**AVIS**

La Gazette des Campagnes ne paraîtra pas la semaine prochaine. Le prochain numéro ne sera publié que le 12 août et contiendra seize pages au lieu de 8.

Nous sommes obligé d'en agir ainsi, car nos ouvriers qui appartiennent à la milice volontaire doivent se rendre à un campement de bataillon, qui doit se tenir à Kamouraska.

Nous étions loin de nous attendre à ce qu'une compagnie dont à peu près la moitié des membres sont absents, pût être appelée à un campement.

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE**

- Caron, Louis ..... Castouguay, Thomas
- Dubé, Alexandre ..... Dechéne, Vve George
- Dionne, Germain ..... Dubé, Jean
- DeCuisse, Florence ..... Duquomin, Aubraham
- Germain, D. ..... Lagacé, Edouard
- Lagacé, Louis ..... Lizotte, Henri
- Lévéque, André ..... Miville, Charles
- Morel, Louis ..... Ouellet, J. fils d'Ans.
- Ouellet, Mme J. (2) ..... Pelletier, Abraham
- Ricard, Joseph ..... Soucy, Henri
- Thiboutot, Lucie

29 juillet 1869. J. DIONNE, M. P.

**A VENDRE OU A LOUER**

**St. Thomas de Montmagny**

UNE maison avec jardin, à côté de la demeure de feu Sir E. P. Taché, au milieu du village, à quelques pas de l'église—42 pieds sur 24, avec cuisine de 30 pieds sur 16 en arrière—un seul étage avec mansardes—galerie en avant—peinte en dehors et en dedans.

Le jardin à 165 pieds sur 131, est garni d'arbres fruitiers, et parfaitement tenu.

Cette propriété a été occupée pendant plusieurs années par Mme Vve F. Boulet.

Elle convient parfaitement à une famille bourgeoise qui voudrait se retirer à la campagne.

Possession immédiate.

S'adresser à :

**GODEFROI TALBOT,**  
à Montmagny.

**APPRENTIS DEMANDÉS**

On a besoin, à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes, de deux jeunes gens qui désireraient apprendre la typographie.

S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, à

**FIRMIN H. PROULX,**

10 juin 1869. Imprimeur

**A VENDRE**

La **LIBRAIRIE AGRICOLE** de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière

**LES OISEAUX DU CANADA**, par J. M. LeMoine, en 2 volumes. Il n'y a qu'un nombre très-limité de cet ouvrage en vente chez les libraires.—Prix: 6s. 3d. les deux volumes.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC**  
Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Malle Aller	Malle Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
Pointe-Lévi	9-00	8-55	12-30	4-00
Hadlow	9-23	8-30	1-05	3-25
Chaudière	9-23	8-30	1-25	3-15
St. Jean Chrysost.	9-33	8-20	1-45	3-05
St. Henri	9-45	8-05	2-00	2-55
St. Charles	10-10	7-45	2-20	2-30
St. Michel	10-25	7-30	2-43	2-00
St. Vallier	10-35	7-20	3-00	1-45
St. François	10-48	7-07	3-20	1-25
St. Pierre	10-55	6-53	3-32	1-10
St. Thomas	11-16	6-45	3-55	12-50
Cap St. Ignace	11-35	6-25	4-20	12-25
L'Anse à Gile	11-43	6-15	4-30	12-10
L'Islet	11-55	6-05	4-45	11-55
Trois-Saumons	12-10	6-50	5-00	11-35
St. Jean Port-Joli	12-17	6-43	6-10	11-20
Elgin Road	12-30	6-30	6-30	11-00
St. Roch	12-40	6-20	6-45	10-40
St. Anne	12-50	6-10	6-05	10-25
Rivière-Ouelle	1-10	5-50	6-40	9-55
St. Denis	1-27	4-35	7-05	9-30
St. Paschal	1-40	4-22	7-25	9-05
St. Léon	1-55	4-10	7-55	8-45
St. André	2-10	3-52	8-25	8-20
Lake Road	2-18	3-43	8-35	8-05
Riv-du-Loup	2-28	3-35	8-55	7-50
	2-43	3-20	9-20	7-25
	3-00	3-20	9-45	7-00

Le Train d'Excursion dont nous donnons le tableau des heures de l'aller, et retour partira de la Pointe-Lévi tous les samedi après-midi, à 3 h. 15 m. Il partira de la Rivière-du-Loup tous les lundis à 5 h. 45 m. du matin. Ce Train remplacera les samedis et lundis le Train régulier de la malle.

ALL	Ret.
13-15	11-15
23-35	10-55
43-58	10-30
54-20	10-10
74-45	9-50
85-00	9-38
105-25	9-20
115-45	9-00
126-15	8-45
146-35	8-05
156-55	7-45
167-30	7-25
177-30	7-10
187-55	6-45
218-30	6-15
229-00	5-45

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867. Prix, 2 chelins.

**A VENDRE**

Le soussigné offre en vente une terre de 3 arpents de large sur 28 de profondeur, située à 20 arpents de l'Eglise de St. Onésime. Il y a sur cette terre un magnifique verger.

Pour conditions de vente, s'adresser à **HENRI LIZOTTE**, à Ste. Anne de la Pocatière.

**VIN DE MESSE**

J'ai fait l'analyse du Vin de Messe, vendu par MM. Garant & Trudel, libraires, et n'ai trouvé dans ce vin aucune substance qui annonce falsification ou adulteration. En conséquence, je puis le recommander. Ce Vin convient très-bien aux malades et aux personnes faibles.

J. A. H. LARUE,  
Québec, 9 juillet 1869. M. A. M. D. L.



**DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT**

OTTAWA, 23 Juin, 1869.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas du signalement de la personne, attesté par un Juge de Paix, et aussi l'honneur d'une pistre.

**HECTOR LANGEVIN,**  
Secrétaire d'Etat.

**J. B. C. HEBERT, NOTAIRE**

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent, au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

**PHOTOGRAPHIES**

- 1. Photographie de la réunion du 17 juin.
- 2. Photographie de la façade du Collège.
- 3. Photographie de l'intérieur de la Chapelle du Collège.
- 4. Photographie du Belvédère de la cour de récréation des élèves du Collège.
- 5. Photographie du petit oratoire au pied de la montagne.

**F. H. PROULX,**  
Imp. Edit.